COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU SAMEDI 8 JANVIER 1955.

Président : M. W. Seston.

Membres présents. — Mlle d'Alverny, MM. J. André, J. Beaujeu, J. Bérard, Mlle M. Bontemps, MM. A. Bruhl, M. Cavet, J. Collart, Mme Collinet, Mlle S. Corbin, MM. P. Couissin, P. Courcelle, A. Dain, R. Diény, R. Dreyfus, P. Dufraigne, R. Dumaine, M. Durry, P.-M. Duval, A. Ernout, Mlles J. Ernst, R. Fournier, MM. R. France, H. Frère, E. Galletier, L. Gerschel, R. Goujard, P. Grenade, E. Guibert, Ch. Guiraud, A. Haury, J. Hellegouarc'h, J. Heurgon, R. P. M. Ph. Hubert, R. Jumeau, R. Laborderie, A. Lang, R. P. Lauras, Y. Lefèvre, Mlle J. Marchand, M. J. Marouzeau, Mlle Y. Mestivier, MM. P. Monteil, R. Noiville, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, M. J. Perret, Mlle H. Petré, Mgr L. Pichard, M. van Proosdij, Mme V. Regnot, MM. J. Reinach, R. Richard, C. Rosset, M. Santoni, R. Sindou, Mme L. Tasca, RR. PP. M. Testard, M. Verheijen, Mlle J. Zimermann.

Installation du Bureau.

M. P. Courcelle, président sortant, tient d'abord à rappeler que l'année écoulée fut faste, pour avoir rendu la santé à notre Administrateur, à qui, en ces calendes de janvier, il offre les vœux affectueux de la Société. Il lui est agréable de saluer son successeur, M. W. Seston, que qualifient pour nous présider sans doute son assiduité à nos séances et la part qu'il prend à nos débats, mais surtout sa qualité d'historien de Rome, qui excelle à dégager, pour la période dont il s'est fait le spécialiste, les enseignements des textes joints à la documentation historique selon une méthode à la fois critique et constructive. Que l'année qui commence sous sa présidence lui soit une occasion de recueillir le témoignage de l'estime et de la sympathie que lui portent tous les membres de notre Société.

— M. W. Seston, en prenant la présidence, souhaite de pouvoir prendre exemple sur l'autorité courtoise de son prédécesseur, dont il a

le plaisir d'apprécier les travaux éminents dans un domaine historique qui leur est en partie commun. Quand il s'agit d'antiquité romaine, les enquêtes sur les faits et les études sur les textes suivent des chemins qui se recoupent, et c'est pourquoi sans doute le *conditor* de notre *Conventus* s'applique à réunir historiens et philologues dans la communauté de travail qui d'année en année prospère sous son amicale et diligente *auctoritas*.

Informations.

M. W. Seston, président, signale la présence à cette séance de notre collègue hollandais M. van Proosdij, qui rend les plus signalés services dans le domaine de l'érudition autant que dans celui de l'édition, et qui a le mérite d'avoir été l'un des premiers à promouvoir le rassemblement international dont est issue la *Confédération des associations d'études classiques*.

Élections.

Comme suite aux dispositions prises à l'Assemblée générale du 11 décembre dernier, un scrutin est ouvert, à bulletins secrets, pour la désignation d'un délégué à la *Commission internationale du Thesaurus*, en remplacement de M. J. Marouzeau, qui a demandé à être déchargé de ses fonctions. M. Marcel Durry est désigné par un vote unanime.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. J. André présente diverses observations sur *Pline l'Ancien botaniste*.

Pline était un profane en botanique comme presque tous ses contemporains. Seuls les *herbarii* avaient quelques notions de cette science, mais leurs notices avaient le défaut d'être le plus souvent dépourvues de descriptions. Les Grecs avaient heureusement composé des ouvrages avec planches coloriées. Pline a compris qu'il devait compléter ses lectures par des enquêtes personnelles auprès des spécialistes : visites de jardins d'herboristes, examen d'échantillons de plantes séchées, demandes de renseignements aux médecins.

Ses erreurs proviennent de l'insuffisance de ces démarches et de ses méthodes de travail. Il travaillait d'après des fiches où il consignait les notes prises au cours de ses lectures, et qu'il classait par ordre alphabétique. Seul cet ordre explique les incises et les ajouts de ses phrases, les interversions dans les descriptions de plantes synonymes, les confusions (cf. les notices sur *hyacinthus*, XXI, 170, et *hippace*, XXV, 83). Inversement, il n'a pas reconnu l'identité de plantes décrites dans ses diverses sources sous des noms différents, d'où le dédoublement de certaines notices qui concernent pourtant une même plante.

Nous savons par son neveu (*Epist.* III, 5, 8 sq.) que Pline prenait à la hâte des notes sur les textes lus par son *lector*. Ce que l'on tenait jusqu'ici pour mélecture n'est assez souvent que faute d'audition. Il a, par exemple, entendu *helxine* pour ἰξίνη, πρασόν pour πρασίον, ἶρις pour σέρις, φιλύρα pour φιλυρέα. Il serait intéressant de rechercher ce genre de faute dans les longues citations que fait Pline de Caton et de Varron.

— M. J. Reinach demande quels critères permettent de reconnaître le dédoublement des notices. Selon M. J. André, on peut se fonder sur l'identité des descriptions et des propriétés, sur la synonymie affirmée par d'autres auteurs, sur l'unité de la notice dans Dioscoride.

— M. A. Haury pense qu'il y aurait lieu de rechercher si Pline prenait ses notes lui-même ou en chargeait un secrétaire à qui incomberait la responsabilité de la faute.

— M. A. Dain voudrait connaître la matière de ces fiches et si elles étaient rédigées sur papyrus ou sur tablettes de cire.

— M. A. Ernout souligne l'intérêt de la communication au point de vue de l'histoire des textes. Il y aurait, en liaison avec les observations de M. André, un chapitre sur la transmission orale à ajouter au *Manuel de critique verbale* de L. Havet.

II. — M. J. Perret, à propos du *rythme de l'hexamètre latin*, s'interroge sur le rôle important que paraît y jouer la coupe hephtémimère, manifesté par le grand nombre de ponctuations syntaxiques qui apparaissent à cette place en latin, mais non en grec. Les textes grecs ne donnent pas non plus à prévoir l'habitude latine de ménager régulièrement un « intermot » à l'hephtémimère quand il y en a un au trochée troisième. Ces deux innovations sont peut-être en rapport l'une avec l'autre. Lorsqu'un demi-pied est partagé entre une syllabe finale et la syllabe suivante, le latin semble avoir eu tendance à constituer cette syllabe de l'initiale d'un mot ou groupe ïambique. La régularité avec laquelle reparaissait cet intermot hephtémimère dans les vers à coupe trochaïque, c'est-à-dire à peu près dans tous ceux qui n'avaient pas la penthémimère, a fait que cet intermot a été rapidement senti comme une variante de la penthémimère et son égal en possibilités rythmiques. En même temps, la trochaïque troisième se dégradait, de coupe qu'elle était, à n'être plus qu'un intermot conservé par tradition[1].

— M. L. Nougaret, en reconnaissant le très grand intérêt de cette

1. Le texte développé de cette communication figure au volume XXXII de la *Revue*, 1954, p. 183.

communication, exprime cependant des scrupules sur quelques points. Du point de vue de l'histoire littéraire en même temps que de la métrique, est-il légitime de rapprocher la versification de Virgile de celle de Plaute? Quant au fond du problème, si l'on renverse les dénominations adoptées par M. PERRET, en parlant d'*intermot* trochaïque et de *coupe* hephtémimère, et non de *coupe* trochaïque et d'*intermot* hephtémimère, les faits apparaîtront sous un jour tout différent : on verra, en effet, qu'avant une coupe hephtémimère on ne peut avoir d'autre intermot que celui qu'on appelle, à tort ou à raison, la coupe trochaïque troisième.

III. — M. J. MAROUZEAU examine la question posée par ce qu'on appelle traditionnellement *l'allongement par position.*

Les métriciens, en faisant remarquer qu'il s'agit d'un allongement non de la voyelle, mais de la syllabe, formulent la règle comme si la quantité longue résultait de l'accumulation de deux consonnes consécutives ; or, seule de ces deux consonnes, la première appartient à la syllabe allongée ; l'allongement est donc uniquement de son fait. Le rôle de la seconde consonne est seulement de suspendre l'articulation de la première après son implosion, ce qui conduit à en prolonger la tenue, et c'est cette tenue qui, ajoutée à la syllabe considérée, en détermine l'allongement.

— M. A. DAIN incline à adopter cette solution d'un problème d'ordinaire négligé ou mal posé, en raison surtout du contresens qu'ont fait les Latins sur le grec θέσει.

— M. J. PERRET attire l'attention sur la valeur particulière attribuée dans certains cas à la syllabe finale fermée, particulièrement à la fin du pentamètre ovidien.

— M. J. MAROUZEAU s'excuse d'avoir présenté les faits de façon sommaire ; un exposé un peu plus développé figure au volume XXXII de cette *Revue*, p. 100-102, et des explications complémentaires, avec le secours d'enregistrements, feront l'objet d'un article dans le présent volume.

II.

SÉANCE DU SAMEDI 12 FÉVRIER 1955.

Président : M. W. SESTON.

Membres présents. — M^lle^ d'Alverny, M. J. André, M^lle^ S. Bails, R. P. Bataillon, M. R. Bloch, M^lle^ M. Bontemps, M. G. de Boussineau, M^lle^ E. Braga, M. J. Collart, M^me^ Collinet, MM. P. Couissin, A. Dain,